

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) : UNE NOUVELLE GENERATION D'ENTREPRENEURS

Jeudi 29 septembre 2016, le Barreau de Lyon et les avocats membres de sa commission « droit des associations, » proposent un colloque sur « L'ESS : une nouvelle génération d'entrepreneurs ».

Avocats, dirigeants, porteurs de projets, entrepreneurs, institutionnels, experts, ... au total, c'est près de 200 acteurs de l'ESS qui sont attendus pour une journée placée sous le signe de l'échange et de l'information sur **ce nouveau modèle d'entrepreneuriat : de l'innovation sociale à la performance économique.**

La matinée, animée par Philippe Frémaux, sera dédiée aux échanges et partage d'expérience à travers :

- **une conférence : « ESS : Innovation et transformation sociale »** avec les interventions notamment de Messieurs Yves Blein, député du Rhône, rapporteur de la loi ESS, auteur d'un rapport sur la simplification pour les associations, Jean-Louis Cabrespines, Président du Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRESS),
- **une table ronde : « Entrepreneurs de l'ESS : partageons nos valeurs »** avec le témoignage d'entrepreneurs de l'ESS et de ceux qui les accompagnent : La Fabrique SAS, la SCOP DOWiNO, l'association RONALPIA, incubateur d'entrepreneurs sociaux et la coopérative financière La Nef,
- et **un bilan : « L'ESS : pour qui, pour quoi ? »** présenté notamment par Monsieur Hugues Sibille, Président du Laboratoire de l'ESS.

L'après-midi sera dédiée aux **ateliers pratiques** animés par des avocats et des experts.

Ce colloque a pour ambition de contribuer à nourrir les synergies au sein du secteur de l'ESS à travers :

- la mise à disposition d'informations juridiques et techniques à jour,
- le partage d'expériences entre professionnels et acteurs du secteur : la remontée de l'information relative aux difficultés rencontrées sur le terrain,
- les retours des professionnels issus de la pratique des nouveaux textes juridiques.

Me Catherine Larrodé, Présidente de la commission droit des associations du Barreau de Lyon, souligne que ce colloque est aussi l'occasion « de **faire connaître les compétences de l'avocat pour assister les associations, fondations, coopératives et autres entreprises de l'ESS**, tant dans leur gestion quotidienne que lors des opérations stratégiques (restructuration, gouvernance, recherche de financements publics ou privés, contentieux) ».

INFOS PRATIQUES

Jeudi 29 septembre 2016 - 8h30 / 17h30 - Domaine Saint-Joseph (69110 Ste Foy lès Lyon)

Colloque ouvert aux acteurs de l'ESS

Inscriptions avant le 14 septembre 2016 - Bulletin à télécharger sur www.barreaulyon.com

A PROPOS DU BARREAU DE LYON

Chaque avocat doit être inscrit auprès d'un Barreau pour exercer sa profession. A Lyon, on compte 3 122 avocats (2^{ème} Barreau de France) regroupés au sein de l'Ordre des avocats, organisme professionnel, administratif et juridictionnel. Laurence Junod-Fanget est Bâtonnière du Barreau de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2016 pour deux années de mandat.

Contact presse

Marion VALANCOGNE - Responsable communication
04.72 60 60 49 - marion.valancogne@barreaulyon.com